



NATION
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CONVOCATION

Wendake, le 18 avril 2017

Membres de la Nation,

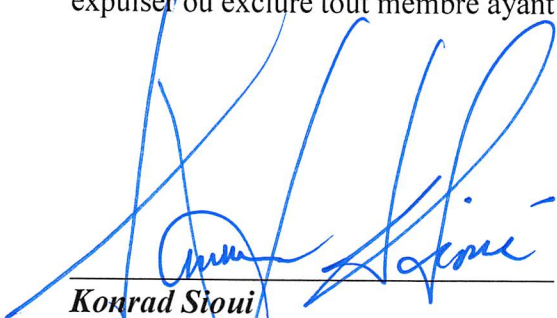
Tel que stipulé dans le Code de représentation de la Première Nation régissant la procédure et le fonctionnement des assemblées, les membres de la Nation sont invités à l'assemblée régulière qui sera tenue à la **salle Wendake de l'Hôtel Premières Nations, au 5 Place de la Rencontre, LUNDI le 24 avril 2017 de 19 h à 21 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 février et du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 mars 2017.
4. Suite des travaux de la séance précédente;
5. Présentation et lecture des lettres, des pétitions et autres documents adressés au Conseil;
6. **Affaires des Chefs** : présentation des motions et des projets de résolution :
 - 6.1 #6790 Emprunt dans le cadre du programme de prêt direct de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), adoptée lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 mars 2017;
 - 6.2 #6791 Renouvellement de l'emprunt à la Société d'épargne des autochtones du Canada (SÉDAC), adoptée lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 mars 2017;
 - 6.3 #6792 Emprunts temporaires à la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), adoptée lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 mars 2017;
 - 6.4 #6793 Entente de financement pour l'année 2016-2017 dans le cadre du programme de participation autochtone à l'aménagement forestier intégré et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier, adoptée lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 mars 2017;
 - 6.5 Amendement à la résolution #6755 «Émoluments des élus»;
 - 6.6 P.R. Parc récréatif Omer Lainé – Lutte au tabagisme (aires de jeux sans fumée);
 - 6.7 P.R. Financement des services de garde 2017-2018;
 - 6.8 P.R. : Amendement au programme d'aide financière aux études postsecondaires et à la formation professionnelle – Augmentation des barèmes et des taux;
 - 6.9 P.R. Phase I du développement des infrastructures – Wendake Est;

- 6.10 P.R. Complexe sportif de Wendake – Mode de construction;
 - 6.11 P.R. Carrefour artistique – Phase III;
 - 6.12 P.R. Station-service de Wendake – Demande de permis d'alcool;
 - 6.13 P.R. Amendement à la résolution #6435 «Permis 28.2 pour l'utilisation de l'édifice et du terrain du 115, rue du Loup par la Commission fédérale sur les femmes autochtones disparues et assassinées;
 - 6.14 P.R. : Assurance de dommages 2017-2018;
 - 6.15 P.R. Modification à la Politique d'habitation – Baisse du taux d'intérêt;
 - 6.16 P.R. Demande de financement – Restauration Maison Arouane;
 - 6.17 P.R. Demande de financement – Loi sur les foyers familiaux dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux;
 - 6.18 P.R. Accès sécurisé pour les services en ligne du ministère du Revenu;
 - 6.19 P.R. Accord de financement dans le cadre du programme «Relève et mise en valeur» géré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
 - 6.20 P.R. Processus d'évaluation environnementale de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale susceptible d'avoir des impacts sur la Nation huronne-wendat;
 - 6.21 P.R. Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (Sécurité publique du Québec);
 - 6.22 P.R. Allocation de lot (7).
- 7. Période de questions pour les membres de la Nation;
 - 8. Présentation et étude des rapports de comités ou du Cercle des Sages;
 - 9. Questions nouvelles;
 - 10. Période de questions pour les membres de la Nation;
 - 11. Fixation de la prochaine assemblée régulière;
 - 12. Clôture.

Veillez prendre note que les assemblées régulières sont accessibles à tous les membres de la Nation, *aucun membre n'en sera exclu, sauf dans le cas de conduite malséante*, le président peut expulser ou exclure tout membre ayant un comportement inacceptable au cours de l'assemblée.



Konrad Sioui
Grand Chef

c.c. : Cercle des Sages